

DOSSIER

FORMATION PREMIERS SECOURS COLLEGES

P.S.C. 1

A.P.S

PSC 1

Cette formation financée par le Conseil Général de Saône et Loire, est destinée aux élèves de 4^{ème}. Une convention signée entre les 5 organismes habilités à délivrer le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile PSC 1, le Conseil Général et l'Inspection Académique, définit le cahier des charges.

A.P.S

Des enseignants, des personnels EN et des moniteurs EN sont volontaires pour sensibiliser aux gestes de secours les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}, afin d'assurer une continuité avec le 1er degré. Il s'agit encore d'expériences pilotes qu'il serait intéressant de voir se généraliser sur l'ensemble du département.

Les contenus suivants sont validés par le CESU de Saône et Loire

LA FORMATION – PSC 1

OBJECTIF GENERAL : Rendre performant *le premier maillon de la chaîne des secours*

Qui devra être capable D'exécuter correctement les gestes de 1ers secours afin

- de protéger victime et témoins
- d'alerter les secours d'urgence adaptés
- d'empêcher l'aggravation de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

PUBLIC : Formation « Grand Public »

ANIMATION : par un formateur titulaire d'un brevet de moniteur premiers secours.
à jour de sa formation continue

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 10 candidats au maximum par moniteur.

Chaque groupe est encadré par un moniteur
Présence possible d'un aide moniteur.

FORMATION : Formation modulaire , progressive essentiellement basée sur la pratique
10 heures de face à face pédagogique
8 parties + 1 heure de synthèse (cas concrets)

EVALUATION :

- Evaluation continue formative
- Délivrance du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile PSC 1 (selon les textes en vigueur)
 - présence obligatoire
 - participation active à l'ensemble de la formation
 - participation à au moins un cas concret en tant que sauveteur
 - maîtrise minimale acceptable des techniques et comportement adapté

Observation : tenue « sport » conseillée

DEROULEMENT TYPE D'UN MODULE

PSC 1

INTRODUCTION

Présentation du thème
Présentation de l'objectif
Présentation de la séquence

ETUDE DE CAS

Annoncer la situation → point sur les connaissances acquises ou à acquérir
Interroger les participants
Indiquer le résultat de l'action de secours

DEMONSTRATION PRATIQUE

■ Démonstration en temps réel → J'apprends quand je vois
■ Démonstration commentée → J'apprends quand je vois et j'entends
■ Reformulation → J'apprends quand je vois et je dis

PHASE D'APPRENTISSAGE

Apprentissage des gestes puis de la conduite à tenir
→ J'apprends quand je dis et je fais

CAS CONCRETS

Mise en situation de sauveteur
→ Vérification de l'atteinte de l'objectif
(gestes et comportement)

CONCLUSION

- Questions réponses
- Rappel des points clefs
- Evaluation de la formation

CONTENU DE LA FORMATION PSC 1

8 parties

1^{ère} partie

PROTEGER

2^{ème} partie

ALERTER

3^{ème} partie

LA VICTIME S'ETOUFFE

4^{ème} partie

LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

5^{ème} partie

LA VICTIME EST INCONSCIENTE

6^{ème} partie

LA VICTIME NE RESPIRE PAS

7^{ème} partie

LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

8^{ème} partie

LA VICTIME SE PLAINT APRES UN TRAUMATISME

+ SYNTHESE

CAS CONCRETS

Durée : 1 heure

1^{ère} PARTIE

la protection

PSC 1

LA PROTECTION

Durée : 35 min

1) – DANGER CONTRÔLABLE

→ Observer : reconnaître les dangers, les personnes exposées au danger

→ Protéger : supprimer ou écarter le danger :

protéger soi-même
la victime du sur-accident
les autres

→ Baliser la zone et empêcher toute intrusion dans cette zone

2) – DANGER NON CONTROLABLE

→ Baliser la zone et empêcher toute intrusion dans cette zone

3) – DANGER NON CONTROLABLE + VICTIME EN DANGER REEL, VITAL, IMMEDIAT

→ **Dégagement d'urgence**

■ 2 techniques : traction par les chevilles
traction par les poignets

4) – PROTECTION D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE

5) – PROTECTION D'AUTRES SITUATIONS

6) – SIGNAL NATIONAL D'ALERTE AUX POPULATIONS

A.P.S

LA PROTECTION

1) – DANGER CONTROLABLE

→ Observer : reconnaître les dangers, les personnes exposées au danger

→ Protéger : supprimer ou écarter le danger :

protéger soi-même
la victime du sur-accident
les autres

2) – DANGER NON CONTROLABLE

→ Baliser la zone

3) – PROTECTION D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE

4) – SIGNAL NATIONAL D'ALERTE AUX POPULATIONS

2^{ème} PARTIE

L'alerte

PSC 1

L'ALERTE

Durée : 15 min

1) – LA CHAINE DE SECOURS

2) – ALERTER :

L'alerte doit être rapide et précise

- a) Quand
- b) Comment
- c) Qui
- d) Que dire : le contenu du message d'alerte

Demander si l'on peut raccrocher

+ SYNTHESE PROTECTION ET ALERTE

Durée : 10 min

A.P.S

L'ALERTE

1) – LE PREMIER MAILLON DE LA CHAINE DE SECOURS

2) – ALERTER :

L'alerte doit être rapide et précise

- Quand
- Comment
- Qui
- Que dire : le contenu du message d'alerte

Demander si l'on peut raccrocher

3) PROTOCOLE D'ALERTE AU SEIN MÊME DU COLLEGE

3ème PARTIE

la victime s'étouffe

PSC 1

LA VICTIME S'ETOUFFE

Durée : 45 min

LES RISQUES – LES SIGNES

1) – OBSTRUCTION TOTALE CHEZ L'ADULTE

- ▣ Claques dans le dos
- ▣ Compressions abdominales : méthode de Heimlich

2) – OBSTRUCTION TOTALE CHEZ LE NOURRISSON

- ▣ Claques dans le dos
- ▣ Compressions thoraciques

3) – OBSTRUCTION PARTIELLE : Conduite à tenir

A.P.S

LA VICTIME S'ETOUFFE

LES RISQUES – LES SIGNES

– OBSTRUCTION TOTALE CHEZ L'ADULTE

- ▣ Claques dans le dos
- ▣ Compressions abdominales : méthode de Heimlich

– OBSTRUCTION TOTALE CHEZ LE NOURRISSON

- ▣ Claques dans le dos
- ▣ Compressions thoraciques

à titre informatif

– OBSTRUCTION PARTIELLE : Conduite à tenir

4ème PARTIE

la victime saigne abondamment

PSC 1 LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

Durée : 40 min

DEFINITION – LES RISQUES – LES SIGNES

– COMPRESSION LOCALE

- Compression directe avec la main
- Tampon relais

– PLAIE QUI SAIGNE AVEC CORPS ETRANGER

– SAIGNEMENT DE NEZ

– VOMISSEMENT OU CRACHAT DE SANG

– AUTRES HEMORRAGIES

SYNTHESE PARTIE 3 ET PARTIE 4

Durée : 25 min

A. P.S LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

– COMPRESSION MANUELLE

– TAMPON RELAIS

– SAIGNEMENT DE NEZ

5ème PARTIE

la victime est inconsciente

PSC1 LA VICTIME EST INCONSCIENTE

Durée : 1 heure

DEFINITION – LES RISQUES

▶ LA POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ : TECHNIQUE

- 1) – Bilan conscience
- 2) – Libération voies aériennes
- 3) – Bilan respiration
- 4) – Position latérale de sécurité

▶ 5 CAS PARTICULIERS

- nourrisson et enfant
- femme enceinte
- traumatisé
- victime allongée sur le ventre
- victime inconsciente qui présente des convulsions

A.P.S LA VICTIME EST INCONSCIENTE

▶ LES CAUSES

Prévention des conduites à risques

▶ LES RISQUES

▶ LA POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ : TECHNIQUE

- 1) – Bilan conscience
- 2) – Libération voies aériennes
- 3) – Bilan respiration
- 4) – Position latérale de sécurité

▶ CAS PARTICULIERS

- 1) nourrisson et enfant
- 2) femme enceinte
- 3) victime inconsciente qui présente des convulsions

6ème PARTIE

la victime ne respire pas

PSC1 LA VICTIME NE RESPIRE PAS

Durée : 2heures 20

DEFINITION – LES RISQUES – CHAÎNE DE SURVIE

1) RCP CHEZ L'ADULTE

DAE ADULTE

2) RCP CHEZ L'ENFANT (de 1 à 8 ans)

DAE ENFANT

3) RCP CHEZ LE NOURRISSON (- de 1 an)

Pas de DAE

CAS PARTICULIER : pas de soulèvement du ventre ou de la poitrine lors des insufflations

CAS PARTICULIERS AVEC LE DAE : 6 cas particuliers

CAS CONCRETS DE SYNTHESE
PARTIE 5 ET PARTIE 6

Durée : 25 min

A.PS LA VICTIME NE RESPIRE PAS

RCP CHEZ L'ADULTE

Prévention des conduites à risques

7ème PARTIE

la victime se plaint d'un malaise

PSC1 LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

Durée : 30 min

DEFINITION – LES RISQUES

► CONDUITE A TENIR

- * Observer les signes de malaise
- * Mise au repos
- * Interroger : 4 questions
- * Alerter les secours médicalisés
- * Surveiller

► CAS PARTICULIERS

- Prise habituelle de médicaments
- Demande spontanée de sucre

APS LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

► DEFINITION

► RISQUES

► CONDUITE A TENIR

- * Observer les signes de malaise
- * Mise au repos
- * Interroger : 4 questions
- * Alerter les secours médicalisés
- * Surveiller

► CAS PARTICULIER

- * Demande spontanée de sucre
- * Notion de PAI dans les collègues

8ème PARTIE

la victime se plaint après un traumatisme

PSC1

LA VICTIME SE PLAINT APRES UN TRAUMATISME

Durée : 1 heure 5min

1) - PLAIES

- a) Plaie grave
 - 1) localisation
 - 2) aspect
 - 3) mécanisme

Position d'attente pour :

- plaie du thorax
- plaie de l'abdomen
- plaie de l'œil
- autre type de plaie

- b) Plaie simple

2) - BRULURES

- a) Brûlure grave
- b) Brûlure simple
- c) Cas particuliers - chimique - électrique - inhalation

3) - ATTEINTE TRAUMATIQUE DES OS ET ARTICULATIONS

- a) Victime au sol, ayant fait une chute et se plaignant du dos , de la nuque et / ou de la tête
- b) Signes à observer après un choc sur la tête
- c) Traumatisme de membre

APS

LA VICTIME SE PLAINT APRES UN TRAUMATISME

1) - PLAIES

- a) Plaie grave
- b) Plaie simple
- c) Cas particuliers et leurs justifications

2) - BRULURES

- a) Brûlure grave
- b) Brûlure simple
- c) Cas particuliers :
 - brûlure par ingestion de produit chimique
 - brûlure électrique
 - brûlure par inhalation

(prévention des conduites à risques)

3) - ATTEINTE TRAUMATIQUE DES OS ET ARTICULATIONS

- a) Victime au sol, ayant fait une chute et se plaignant d'une douleur à la tête, à la nuque ou au dos
- b) Signes à observer après un choc sur la tête
- c) Traumatisme de membre

SYNTHESE

DE LA

FORMATION

CAS CONCRETS

durée 1 heure
